



Championnat de France tir à l'arc

3D

15-17 août 2014

Domaine de la Bastière

17380 - SAINT LAURENT DE LA BARRIÈRE

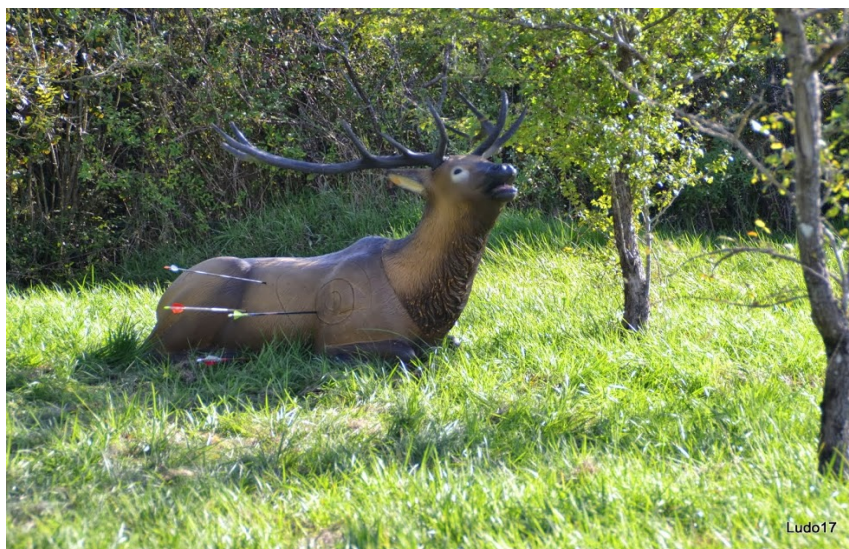
Le tir à l'arc 3D

Comme son nom l'indique, les cibles pour cette discipline de tir à l'arc dite « de parcours » sont en 3 dimensions : elles représentent des animaux de tailles différentes et variés.

Elles sont, pour la plupart, fabriquées à l'échelle réelle, ce qui représente pour certaines d'entre-elles des tailles importantes (ours ou bison par exemple). Les principaux fabricants sont Américain (Delta McKenzie), Italien (SRT) et Français (NaturFoam).

Elles sont constituées d'une mousse spéciale permettant aux flèches de se planter sans les traverser.

Les parties vitales de l'animal sont matérialisées par des zones qui rapportent à l'archer plus ou moins de points en fonction de l'impact des flèches.



Les cinq divisions d'arcs reconnues sont :

- L'Arc nu (barebow),
- l'Arc à poulies nu (sans viseur),
- l'Arc chasse,
- l'Arc droit (longbow)
- le Tir libre (arc classique ou arc à poulies avec viseur).

Le choix des cibles et des distances est laissé à l'initiative de l'organisateur tout en respectant les limites suivantes :

- Entre 5m et 45m pour le piquet rouge : tous les arcs avec viseurs
- Entre 5m et 30m pour le piquet bleu : tous les arcs sans viseurs
- Entre 5m et 25m pour le piquet blanc : pour les catégories minimales et benjamins quelle que soit l'arme.

2 fois 20 cibles, placées en terrain varié, constituent un parcours complet.

Les distances de tir s'échelonnent entre 5 à 45 mètres pour les arcs avec viseur et de 5 à 30 mètres pour toutes les autres divisions. Les distances de tir sont toujours inconnues des archers.

Une fois arrivé à son poste de tir, le tireur a 60 secondes pour découvrir la cible, en évaluer sa distance et tirer deux flèches.

22 points sont réalisables par cible, soit un total de 880 points par concours.



Le championnat de France 3D

Ce championnat aura lieu au Domaine de la Bastière (17 – St Laurent de la Barrière), du 15 au 17 août 2014.

Cette manifestation permet aux archers, sélectionnés en fonction de leur position dans le classement national, des catégories benjamins (jeunes nés avant 2002) à vétérans, de se confronter lors d'une même compétition.

Chaque archer fera 2 parcours différents, (les mêmes parcours par catégorie d'arc), un le samedi et un le dimanche, et sera classé en fonction du cumul des points des 2 parcours.

Le vendredi est consacré à l'entraînement et à l'inauguration officielle du concours.

Les résultats seront annoncées, généralement en présence du Président de la FFTA, le dimanche 17 août, en milieu d'après-midi.

Selon les quotas mis en place par la Fédération française de tir à l'arc, **610 archers** seront sélectionnés pour cette édition 2014.

Avec les accompagnateurs, **on estime à 1 000 le nombre de personnes présentes** sur le site sur les 3 jours ; à quoi s'ajoutent 60 bénévoles sur toute la durée, dont une vingtaine d'arbitres.

Les Archers d'Hélène - 16 rue Pierre Dornic - 17700 Surgères – Tél : 05 46 42 62 85 - Email : lesarchersdhelene@gmail.com - <http://lesarchersdhelene.sportsregions.fr/> - Affiliation FFTA : 2717070 - Siret : 502 753 080 00014 - APE 9312Z

Le championnat de France 3D 2014, le développement local et le tourisme

Les partenariats locaux

Une demande a été faite au Lycée du Pays d'Aunis (option Menuiserie) pour la construction de podiums pliables et de toilettes sèches accessibles aux handicapés. Ce matériel sera réalisé par les élèves dans le cadre de leur cursus scolaire.

Le pain nécessaire sera fabriqué par une boulangerie de Surgères. Un partenariat sera mis en place avec une minoterie locale pour la fourniture de la farine.

L'eau en bouteille sera fournie par un producteur régional ; les laiteries et fromageries locales seront sollicitées pour la fourniture du lait, fromages et beurre nécessaire pour la restauration.

Le logement

Pour loger tous les archers, nous avons pris contact avec l'Office du tourisme de la Communauté de Communes Aunis Sud afin de faire le point avec eux sur les possibilités d'hébergement, notamment en gîtes disponibles. Les campings de Surgères et d'Aigrefeuille d'Aunis ont été bien sûr sollicités.

Par ailleurs, des partenariats avec des hôtels sur Rochefort et Saint-Jean d'Angély ont été mis en place.

Il faut noter que beaucoup d'archers vont profiter de l'occasion pour passer leurs vacances dans la région. Les hébergements vont être très sollicités, de Châtelailon à St Jean d'Angély en passant par Rochefort.

Dans la zone exposants

Une grande place sera faite aux productions régionales et producteurs locaux. Des galettes de Beurly au Cognac, en passant par les melons charentais et le safran.

Les artisans d'art ne seront pas oubliés.

Le championnat de France 3D, une manifestation « Eco-responsable »

La « démarche verte ».

Nous nous engageons dans une procédure « d'éco-manifestation ». Pas de service de canette ni de bouteille plastique mais service au verre recyclable qui sera vendu à chaque participant.

Le matériel jetable utilisé pour la restauration sera issus de produits recyclés, ou sera recyclable.

Travail avec le SMICTOM Val d'Aunis pour la mise en place de porte-poubelles noires et jaunes, à disposition sur tous les parcours. Des affiches pour le tri des déchets seront disposées sur tous les parcours.

Sera mis en place également, au niveau des parkings et celui des camping-cars en particulier, un container à bouteilles.

Des toilettes sèches seront installées.

Notre souci est de travailler également le plus possible avec les acteurs de la vie locale pour favoriser les « circuits courts » : ainsi les repas seront préparés par les artisans de Surgères et nous nous approvisionnerons avec du lait et du beurre de Surgères.

La démarche solidaire

Un parcours sera mis en place pour permettre au public d'assister au championnat de France, ce parcours sera mis en place en coordination avec le responsable Handisport du comité départemental de tir à l'arc de Charente-Maritime, afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

Les archers de Poitou-Charentes en Championnat national

*** Béatrice Martinaud Arc Nature St Sauvant**

2012 : Vice-championne de France de tir Nature (arc droit)

2012 : Vice-championne de France de tir Nature (arc droit)

*** Déborah Courpron, les archers d'Hélène (Surgères)**

2011 : Championne de France en tir 3D

2012 : Championne de France en tir 3D

Championne de France en tir Campagne

2013 : Vice-championne de France en tir Nature

3ème au Championnat de France tir Campagne

Et voir Annexe 2 pour les résultats internationaux

*** Florian Tantin, les archers du Donjon (Aulnay de Saintonge)**

2010 : Vice-champion de France jeune en tir campagne

2009 : Champion de France jeune en tir campagne

*** Monique Clément. Les Archers Saintais**

2013 : 3ème au Championnat de France de tir Nature

*** Nelly Veillet. Les Archers Saintais**

2013 : 3ème au Championnat de France de tir 3D (arc chasse)

Pré des Chiens

14

ong: -0.72183° Lat: 46.03131°

la Bastière

824

16

17

19

Bonnemort

riers

27

Bois de la Bastière

27

les Champs de la Poule

26

51

63

63

les Herses

58

le Petit Logis

D 118

51

54



Plan de masse
Bois de La Bastière

100 m

Edition du
18/11/2013

Les résultats français en compétitions internationales de tir 3D

En 2013. Championnat du Monde à Sassari (Sardaigne)



Sophie Cluze, **Championne du Monde** Arc Droit



Déborah Courpron, **Championne du Monde** Arc libre



Équipe Femme, **Vice-championne du Monde**

Déborah COURPRON, Sophie CLUZE, Chantal PORTE

En 2012. Championnat d'Europe à Trakoscan Croatie

Équipe Femme

Championne d'Europe : Déborah COURPRON, Sophie CLUZE, Chantal PORTE

Sophie Cluze

Médaille de bronze en Arc droit

Chantal Porte

Vice-championne d'Europe en Arc nu

En 2011. Championnat du Monde / Donnersbach (Autriche)

Équipe Femme

Championne du Monde : Rachel TERRASSE, Sophie CLUZE, Chantal PORTE

Équipe Homme

Championne du Monde. Christel PUIG, Serge CORVINO, Corention DOAT

Chantal Porte,

Médaille de Bronze en Arc nu



La charte FFTA Environnement

Engagement des participants

Les participants contribuent aux actions en faveur de l'environnement et du développement durable en respectant les consignes suivantes pendant la manifestation, qu'ils soient compétiteurs, accompagnateurs ou spectateurs:

Ne rien jeter par terre et ne pas laisser traîner de débris sur le terrain et sur l'ensemble du site de la manifestation

Mettre les déchets dans les poubelles en respectant les consignes de collecte sélective

Ramasser les bouteilles vides ou entamées en quittant le terrain

Engagement de la FFTA, des clubs et des organes déconcentrés de la FFTA

La Fédération, la Direction Technique Nationale, les Ligues, Comités Régionaux, Comités Départementaux et les Clubs inscrivant des archers ou des équipes sur la manifestation, s'engagent à faire des actions auprès de leurs licenciés, des cadres chargés de leur suivi et notamment, de :

Communiquer sur les termes de la présente charte

Faire le nécessaire pour que leurs archers et cadres s'y conforment

Engagement de l'organisateur de la manifestation

L'organisateur de la manifestation met en place les moyens nécessaires pour faire respecter les règles de bonne conduite en matière de développement durable et s'inscrit dans une démarche globale en s'engageant à:

Utiliser de préférence des produits issus de la filière éco-responsable

Mettre en place un système de collecte sélective des déchets



Les Archers d'Hélène

Créé en janvier 2008, affilié à la Fédération française de tir à l'arc en avril 2008, le club a accueilli ses premiers licenciés dès le mois de mai pour une saison « découverte ». Fin juillet 2008, il y avait déjà 17 licenciés.

Le nombre n'a fait qu'augmenter car le club a su se faire connaître au travers de diverses manifestations :

- participations chaque année à la journée des sports au cours de laquelle une vingtaine de sports sont présentés aux jeunes de la communauté de communes de Surgères,
- participation au forum des associations tous les 2 ans,
- animation lors de la journée nature du 1er mai organisée par la commune de Surgères,
- animation lors des opérations « Vac' en sports » organisées par l'Office municipal des sports de Surgères (1 journée 2 fois par an en avril et en juillet),
- animations et organisation d'un concours pour les jeunes des clubs voisins lors des 48 h Pédestres de Surgères.

Par ailleurs, le club communique sur ses actions, et dorénavant sur ses résultats en compétition, grâce au journal local « L'hebdo de Charente-Maritime ». Le club est également adhérent de l'office du tourisme où il peut annoncer les concours qu'il organise.

Toutes ces actions ont fait que le nombre de licenciés n'a cessé d'augmenter: 47 fin juillet 2009, 57 fin juillet 2010, le club compte 76 licenciés en 2014, dont la moitié de jeunes (moins de 16 ans).

Fin 2010, le club a entamé une procédure fédérale pour obtenir le label « Bronze » de la FFTA qui garantit un accueil et surtout un encadrement des archers : le club a obtenu le label en mars 2011 qui lui a été remis officiellement, le 25 juin 2011, par le responsable de la labellisation au niveau de la Ligue, en présence de Madame l'adjointe au Maire chargée des sports et du Président de la Ligue Poitou-Charentes.

En 2013, le club obtient le Label « **Argent** », grâce aux installations extérieures mais surtout grâce aux équipes masculines et féminines engagées dans les circuits régionaux et nationaux.

Fort de ses licenciés, de ses bénévoles, et grâce à l'enthousiasme de tous, le club s'est donc lancé, après l'organisation de la Semaine Jeunes en 2012, dans l'aventure de l'organisation du championnat de France 3D.



Communication prévue

Le plan de communication prévoit de contacter ou de diffuser l'information via

Presse écrite

L'Hebdo de Charente-Maritime
Sud-Ouest
Nouvelle République
Courrier de l'Ouest
Charente libre
Centre Ouest

Presse audiovisuelle

Radio

Hélène FM
Bleu La Rochelle et Poitou-Charentes
Alouette
D4B
NRJ
RTL2
Demoiselle

Télévision

France 3 Atlantique
Orange sport
Cela TV
Mativi

Affichage

Des panneaux avec nos partenaires seront visibles

- à l'inscription
- à la buvette
- à coté des podiums

Documentation

Livret du Championnat (ce livret sera téléchargeable sur internet et distribué à tous les participants, accompagnateurs, bénévoles, organisateurs et cadres de la FFTA).

Site internet entièrement dédié à cet événement



Comité d'organisation

Présidente :

Geneviève FREUND, Présidente des Archers d'Hélène, Présidente du Comité départemental de Tir à l'arc

Président Adjoint :

Déborah Courpron, Entraîneur (BE), Championne du Monde 3Di

Secrétaire

Emmanuelle Roulin, Secrétaire des Archers d'Hélène

Trésorière :

Nathalie Monin, Vice-Présidente de la Ligue Poitou-Charentes de tir à l'arc

Relation partenaires :

Patrick MASSÉ, Vice-Président des Archers d'Hélène

Responsable terrain, :

Ludovic GRIP, archer au club des Archers d'Hélène

Responsable programme compétition :

Valérie GABORIT, Trésorière du Comité départemental de Charente-Maritime de tir à l'arc

Contact

Les archers d'Hélène – Chpt France 3D
05 46 42 62 85
lesarchersdhelene@gmail.com